

La République des Centes - Vendredi 14 mai 2014

RENDEZ-VOUS

Comprendre les défis économiques du XXI^e siècle

Aujourd'hui, de 9 à 18 heures, l'Académie d'Orléans propose une rencontre au Musée d'Orléans (6 rue Marcel-Proust), dédiée aux Défis économiques du XXI^e siècle.

Des intervenants de premier plan, pour un thème au cœur de l'actualité. Voici le programme de la journée proposée aujourd'hui par l'Académie d'Orléans.

9 heures : Ouverture, 9 h 15 : Repenser la place de la finance, par Jean-Paul Pollin, professeur d'économie à l'université d'Orléans.

9 h 45 : Intervention d'André Cartapanis, universitaire, sur les paradoxes de la globalisation financière.

11 heures : Fiscalité environnementale et réformes fiscales, par Mquez Fodha, universitaire.

11 h 45 : Les entreprises entre les marchés et la régulation, par Claude Bébéar, ex-président d'Axa et président de l'Institut Montaigne.

14 heures : Repenser le travail et l'emploi, un enjeu pour le XXI^e siècle, par Christophe Lavalie, maître de conférences à l'uni-



INTERVENANTE. Anne Louvignou, économiste (transition énergétique).

versité d'Orléans.

14 h 45 : Économie et matières premières, par Gaston Souliez (membre de l'Académie) et Jacques Varot (Géo2D, entreprise spécialisée dans les ressources géologiques pour le développement durable).

16 heures : Économie et désindustrialisation par Claude Sicard, économiste.

16 h 45 : Économie et transition énergétique, par Anne Laurvegeon, ex-PDG du groupe Areva.

Préfixes. Aujourd'hui de 9 à 12 heures. Musée d'Orléans, 6 rue Marcel-Proust. Entrée libre.

STRATÉGIE ■ Le contrat de professionnalisation doit se développer

Pour former ses futurs salariés

Les acteurs régionaux de la formation et de l'emploi aimeraient voir le nombre de contrats de professionnalisation passer à 8.000.

Carole Tribout
com.fr@ledeveloppement.fr

Un ne porte d'entrée dans le monde du travail, un outil de reconversion, et un moyen, pour les entreprises, de trouver des compétences adaptées à leurs besoins.

Et pourtant... le contrat de professionnalisation a du mal à rencontrer le succès dans la région Centre, en avant-dernière place au classement français. Avec 3.759 contrats en 2012 (un chiffre en baisse par rapport à 2011), la région n'a signé que 2,3 % du total national. En regard à sa population, elle devrait en conclure le double.

Pour atteindre cet objectif, identifier les freins (dispositif méconnu, manque de coordination, formation inadaptée...), sensibiliser les entreprises, créer des passerelles, etc, tous les acteurs concernés se sont réunis à la salle Montission de Saint-Jean-le-Blanc.



BESOINS. L'industrie, notamment, fait peu appel à ce genre de contrat. - PHOTO D'ARCHIVES FRANK LE GROS

En est sortie une « charte régionale pour le développement du contrat de professionnalisation en région Centre ». Elle fera l'objet d'une signature of-

Mode d'emploi

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révois, aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires de minima sociaux ou aux anciens titulaires de contrats uniques d'insertion. Il s'agit d'un CDD ou d'un CDI qui permet à l'employeur de former sa recrue à un métier, de lui faire acquies une qualification professionnelle. La formation dure de 15 à 25 % de la durée du contrat. L'employeur bénéficie d'aides à l'embauche, d'exonérations et d'une prise en charge possible, par l'Opca, des frais de formation, sur la base de 9,15 € de l'heure.

ficiale le 2 juillet. Ce travail a été réalisé par la Direccte, la région Centre, la commission paritaire interprofessionnelle régionale pour l'emploi et la formation (Copire Centre), l'Association régionale des présidents des Missions locales et des PAIO du Centre, l'Agefiph, la CCI Centre, la chambre des métiers et de l'artisanat régionale et Pôle emploi.

Si le monde du commerce, ou, dans une moindre mesure, les services administratifs, la construction ou le transport sont demandeurs de contrats de professionnalisation, c'est beaucoup moins le cas de l'industrie, l'énergie, l'hôtellerie et la restauration, où il reste, effectivement, de la marge... ■

TROPHÉES

Exemplaires. Le Medef Centre a récompensé sept entreprises régionales exemplaires en matière de contrats de professionnalisation : Saint-Gobain Sully, Génie Civil Services, Ateliers d'Orval, Dior, RATP Développement, Orange Touraine-Berry, et La Poste Touraine-Berry.